

# JOURNAL OFFICIEL

La présente édition ne contient pas les publications contenant des données personnelles protégées. Dès lors, seule la version officielle sur papier fait foi.

JAA CH - 2900 Porrentruy - Poste CH SA – 47<sup>e</sup> année – N° 22 – Vendredi 13 juin 2025

**Impressum** – Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le jeudi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12h. Ce délai peut être avancé si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Rédacteur: Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura, Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont. Editeur: Centre d'impression Le Pays SA, Allée des Soupirs 2, Case postale 1116, 2900 Porrentruy, tél. 032 465 89 39, fax 032 466 51 04. Compte

de chèques postaux 15-336644-4. Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8h30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** Journal officiel de la République et Canton du Jura, c/o Centre d'impression Le Pays, CP 1116, 2900 Porrentruy 1. **Courriel:** journalofficiel@lepays.ch

## Publications des autorités cantonales

République et Canton du Jura

### Extrait du procès-verbal de la séance du Gouvernement du 27 mai 2025

Par arrêté, le Gouvernement a nommé membres juras-siens de la commission intercantonale de littérature BEJUNE pour la période 2025-2028:

- M. Loïc Burki, organiste;
- M<sup>me</sup> Elisabeth Fornerod, bibliothécaire;
- M. Philippe Simon, journaliste.

La présidence et la vice-présidence sont déterminées par la commission.

Le secrétariat de la commission est assuré à tour de rôle par les offices de la culture.

Chancellerie d'Etat

### Fermeture des bureaux de l'administration cantonale

Les bureaux de tous les Services et Offices de l'admini-stration cantonale seront exceptionnellement fermés  
**le vendredi 20 juin 2025.**

Ceci est également valable pour le Bureau des passe-ports et des légalisations.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

Chancellerie d'Etat

### Suppression de numéros du Journal officiel en l'an 2025

L'édition hebdomadaire du Journal officiel sera suppri-mée aux dates suivantes:

Jeudis: 2 janvier, 24 avril, 26 juin, 17 juillet,  
31 juillet, 14 août, 25 décembre.

Delémont, décembre 2024.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2025.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

République et Canton du Jura

### Entrée en vigueur

Par arrêté, le Gouvernement a fixé l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2025

- des modifications du 19 mars 2025 de la loi sur les droits politiques (volet II: art. 24b et volet III: art. 2, al. 4, et art. 63, al. 3).

Delémont, le 27 mai 2025.

Certifié conforme.

Le chancelier d'Etat: Jean-Baptiste Maître.

Département de l'économie et de la santé

### Le projet « Franches-Montagnes en manèges » se poursuivra en 2026

Le projet « FM en manèges », qui encourage les manèges suisses à utiliser des chevaux franches-montagnes, se poursuivra en 2026. Les prescriptions pour l'octroi des contributions cantonales peuvent être téléchargées sur le site internet [www.jura.ch/ecr](http://www.jura.ch/ecr), rubrique « Production ani-male ». Elles peuvent également être commandées au Service de l'économie rurale (tél. 032 420 78 33).

Courtemelon, juin 2025.

Le chef du Service de l'économie rurale: Jean-Paul Lachat.

Service des infrastructures

### Restriction de circulation

Route cantonale N° 1522

Commune: Courtedoux

Vu les dispositions légales fédérales et cantonales, le Ser-vice des infrastructures informe les usagers que la route sous-mentionnée sera fermée temporairement à tout tra-fic, comme précisé ci-après:

Motif: **Pose de conduites et réfection  
de la chaussée**

Tronçon: **Rue de la Combatte**

Durée: **Du 16 juin au 24 octobre 2025**

Particularités: Néant

Renseignements: M. Denis Crelier, chef de région Ajoie  
(tél. 032 420 60 05)

La signalisation de déviation réglementaire sera mise en place.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Delémont, le 9 mai 2025.

Service des infrastructures

Le chef de service: Yves-Alain Fleury.

---

## Publications des autorités communales et bourgeoises

### Basse-Vendline

#### Assemblée communale ordinaire mardi 24 juin 2025, à 20h00, à la salle communale de Bonfol

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée communale.
2. Voter les dépassements budgétaires et accepter les comptes 2024.
3. Discuter et voter un crédit de CHF 150 000.– pour l'aménagement d'un appartement au premier étage du bâtiment communal de Beurnevésin. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
4. Discuter et voter un crédit de CHF 120 000.– pour les travaux de réaménagement des alentours du bâtiment communal de Bonfol. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
5. Discuter et voter un crédit de CHF 143 300.– pour la pose de panneaux photovoltaïques au SEVEBO, sous déduction des subventions à recevoir. Donner compétence au comité du SEVEBO pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
6. Divers.

Le procès-verbal mentionné au point 1 est consultable au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.bassevendline.ch](http://www.bassevendline.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Bonfol, le 6 juin 2025.

Conseil communal.

### Les Bois

#### Séance du Conseil général lundi 30 juin 2025, à 20h00, à la salle polyvalente de la Fondation Gentit

Ordre du jour

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 décembre 2024.
4. Communications.
5. Questions orales.
6. Discuter et approuver les comptes 2024.
7. Discuter et approuver le règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité.
8. Elections:
  - a) de deux membres pour la commission des structures d'accueil;
  - b) d'un membre pour la commission de promotion économique.

Au nom du Conseil général

Le président: Yann Chappatte.

Dernier délai pour la remise des publications:

**jusqu'au lundi 12 heures**

### Clos du Doubs

#### Assemblée communale jeudi 26 juin 2025, à 20h00, au centre visiteurs Mont Terri à Saint-Ursanne

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 5 mai 2025.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2024.
3. Prendre connaissance et approuver le projet d'achat d'un véhicule pour le service technique communal; voter le crédit de Fr. 120 000.– nécessaires à l'acquisition sous réserve de la déduction de Fr. 56 000.– pour la reprise de l'équipement actuel et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et cas échéant consolider l'emprunt.
4. Prendre connaissance et approuver le projet d'assainissement de la toiture de la loge des Plains, à Epiquez; voter le crédit de Fr. 90 000.– nécessaires aux travaux et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et cas échéant consolider l'emprunt.
5. Prendre connaissance et approuver le projet d'assainissement de l'éclairage public à Saint-Ursanne; voter le crédit de Fr. 90 000.– nécessaires aux travaux et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et cas échéant consolider l'emprunt.
6. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est déposé publiquement au Secrétariat communal, où il peut être consulté, ainsi que sur le site internet communal. Les comptes 2024 seront disponibles également à l'administration et sur notre site internet à partir du 17 juin 2025. Les demandes de compléments ou de modifications du procès-verbal pourront être formulées lors de l'assemblée.

Saint-Ursanne, le 6 juin 2025.

Conseil communal.

### Courgenay

#### Entrée en vigueur du règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE) et règlement tarifaire y relatif

Les règlements communaux susmentionnés, adoptés par l'assemblée communale de Courgenay le 14 avril 2025, ont été approuvés par le Délégué aux affaires communales le 23 mai 2025.

Réuni en séance du 2 juin 2025, le Conseil communal a décidé de fixer leur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les règlements ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Conseil communal.

### Courgenay

#### Entrée en vigueur du règlement relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP) et règlement tarifaire y relatif

Les règlements communaux susmentionnés, adoptés par l'assemblée communale de Courgenay le 14 avril 2025, ont été approuvés par le Délégué aux affaires communales le 23 mai 2025.

Réuni en séance du 2 juin 2025, le Conseil communal a décidé de fixer leur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les règlements ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Conseil communal.

**Courroux****Assemblée communale ordinaire  
lundi 30 juin 2025, à 20h00, à la salle polyvalente  
de l'École Bellevie**

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 7 avril 2025.
2. Statuer sur la demande de naturalisation de M<sup>me</sup> Mattioni Miriana, originaire d'Italie.
3. Statuer sur la demande de naturalisation de M<sup>me</sup> Mattioni Isabella, originaire d'Italie.
4. Présentation et approbation des comptes 2024 de la Commune Mixte (Municipalité et Bourgeoisie).
5. Information sur le Plan spécial d'équipement de détail – « Interconnexion SEVT – Chambre de liaison SID (A16) »
6. Informations diverses du Conseil communal.
7. Divers.

Le procès-verbal est en lecture libre sur le site internet [www.courroux.ch](http://www.courroux.ch) et il peut, ainsi que les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, être consulté au Secrétariat communal.

Courroux, le 12 juin 2025.

Conseil communal.

**Courtedoux****Assemblée communale ordinaire  
mardi 24 juin 2025, à 20h00, à la Grange  
(Rue du Collège 31a)**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2024.
2. Discuter et voter une participation financière de CHF 12800.00 au capital-actions de la société Energies District de Porrentruy « EDP SA », sous réserve de sa constitution. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et signer les actes y relatifs.
3. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire, respectivement du droit de cité cantonal et communal, présentée par M<sup>me</sup> Rodrigues Abreu Da Silva, ressortissante portugaise et domiciliée à Courtedoux.
4. Prendre connaissance des dépassements budgétaires et approuver les comptes de l'exercice 2024.
5. Informations communales.
  - Avancement du chantier de la Combatte.
  - Bâtiment de la Grange.
6. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.courtedoux.ch](http://www.courtedoux.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit, au Secrétariat communal, au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Courtedoux, le 5 juin 2025.

Conseil communal.

**Fahy**

*Rectificatif de l'avis paru dans le Journal officiel N° 21 du jeudi 5 juin 2025: lieu de l'assemblée.*

**Assemblée communale ordinaire  
lundi 16 juin 2025, à 20h00, à la halle polyvalente**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2024.
2. Présentation, discussion et approbation des comptes 2024.
3. Approbation du Plan d'aménagement local (PAL).
4. Divers et imprévus.

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet communal [www.fahy.ch](http://www.fahy.ch). Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites lors de celle-ci.

L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les comptes sont à disposition au Secrétariat communal pendant les heures d'ouverture.

Conseil communal.

**Haute-Ajoie****Approbation de la mensuration officielle**

La section du cadastre et de la géoinformation du service du développement territorial a approuvé, par décision du 21 mai 2025, la mensuration officielle de Rocourt SAF. Les plans peuvent être consultés auprès du géomètre-conservateur et sur le géoportail cantonal.

Chevenez, le 10 juin 2025.

Conseil communal.

**Lajoux****Entrée en vigueur du règlement  
concernant la gestion des eaux de surface (RGES)**

Le règlement communal susmentionné, adopté par l'assemblée communale de Lajoux le 18 décembre 2024, a été approuvé par le Délégué aux affaires communales le 27 mai 2025.

Réuni en séance du 2 juin 2025, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le règlement ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Lajoux, le 9 juin 2025.

Conseil communal.

**Porrentruy****Séance ordinaire du Conseil de ville  
jeudi 26 juin 2025, à 19h30, à la salle du Conseil de ville  
(Hôtel de Ville, 2<sup>e</sup> étage)**

Ordre du jour:

1. Communications.
2. Informations du Conseil municipal.
3. Procès-verbal de la séance du 15 mai 2025.
4. Questions orales.
5. Statuer sur les demandes d'admission à l'indigénat communal en faveur de:
  - a) M<sup>me</sup> Agnès Paris, 15.08.1976, ressortissante hongroise, et M. Noël Paris, 24.12.1963, ressortissant français;

Vos publications peuvent être envoyées  
par courriel à l'adresse:

**journalofficiel@lepays.ch**

- b) M<sup>me</sup> Corine Eva Medjoudem Mbomgnin, 11.4.1986, ressortissante camerounaise;
  - c) M<sup>me</sup> Silvia Atienza, 25.1.1970, ressortissante espagnole;
  - d) M. Micheal Kidane, 28.6.1968, ressortissant érythréen.
6. Réponse à la question écrite intitulée « Rapport cantonal 2024 « appui au rééquilibrage du budget 2025 » - refonte des structures communales » (N° 1300) (Le Centre).
  7. Traitement du postulat intitulé « Etudier les possibilités de ramassage à moindre coût » (N° 1293) (PS-Les Verts).
  8. Approuver un crédit de CHF 1 550 000.– TTC, à couvrir par voie d'emprunt, en vue de réaliser les travaux de réfection du Chemin de l'Ermitage.
  9.
    - a) Ratifier les dépassements de crédits budgétaires pour 2024;
    - b) Accepter les comptes de l'Administration communale 2024.
  10. Divers.

Avril 2025.

Au nom du Conseil de ville  
La présidente: Lisa Raval.

## Soubey

**Assemblée communale ordinaire**  
**vendredi 27 juin 2025, à 20 h 15, 1<sup>er</sup> étage,**  
**Ecole Les Chancelles 40b**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2024 et les dépassements budgétaires.
3. Prendre connaissance et approuver un crédit de CHF 60 000.00 pour le projet de stabilisation d'une partie de la berge du Doubs et donner compétence au Conseil communal pour le financement.
4. Information concernant les bâtiments communaux et donner compétence au Conseil communal de prendre les décisions qui s'imposent pour la vente ou la location desdits bâtiments.
5. Divers et imprévus.

Soubey, le 10 juin 2025.

Conseil communal.

## Soyhières – Les Riedes-Dessus

**Assemblée communale ordinaire**  
**mardi 24 juin 2025, à 20 h 00, à La Cave**

Ordre du jour:

1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 27 mai 2025.
2. Point information: présentation du plan spécial d'équipement de détail « Extension réseau d'eau potable menant au bâtiment communal du Questre » et alimentation du secteur « Côte des Planches ».
3. Discuter et voter une dépense de CHF 22 092.20 TTC pour la réfection du chemin « Cantine – Les Riedes-Dessus » sous déduction d'une participation des CFF SA Infrastructure et Voie Ferrée Renens, de CHF 12 972.– TTC, montant à prélever sur le fond des chemins.
4. Prendre connaissance et approuver les comptes 2024 et voter les dépassements budgétaires.
5. Procéder à l'élection complémentaire d'un membre à la commission des finances pour la fin de la législature 2023-2027.

6. Informations communales.
7. Divers.

Les documents concernant les comptes sont disponibles sur le site internet ([www.soyhieres.ch](http://www.soyhieres.ch)) ainsi qu'au Secrétariat communal dès le 13 juin prochain comme annoncé dans le Soyhières-Infos distribué le 5 juin dernier.

**Important:** Nous rappelons la teneur de l'article 27, al. 2 du règlement d'organisation qui prévoit que le procès-verbal de la précédente assemblée est à disposition des citoyens qui désirent le consulter. Les demandes de compléments ou de rectifications doivent parvenir par écrit au Secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée.

Soyhières, le 10 juin 2025.

Conseil communal

## Vendlincourt

**Assemblée communale ordinaire**  
**jeudi 26 juin 2025, à 20 h 00, à la halle polyvalente**  
**(salle du 1<sup>er</sup> étage)**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Discuter et approuver les dépassements budgétaires; voter les comptes 2024.\*
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 143 300.– pour la pose de panneaux photovoltaïques au SEVEBO, sous déduction des subventions à recevoir. Donner compétence au comité du SEVEBO pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt.
4. Information concernant le décompte suivant: rénovation du bâtiment du « Collège ».
5. Discuter et approuver une dépense de Fr. 110 000.– pour la rénovation des installations sanitaires et des salles de classe du Collège financée par les liquidités du fonds d'investissement.
6. Divers et imprévus.

\*Les personnes qui souhaitent consulter les comptes 2024 peuvent s'adresser au Secrétariat communal.

Vendlincourt, le 6 juin 2025.

Conseil communal.

## Publications des autorités administratives ecclésiastiques

### La Baroche

**Assemblée de la commune ecclésiastique**  
**mercredi 2 juillet 2025, à 20 h 00, à la salle paroissiale**  
**de Miécourt**

Ordre du jour:

1. Accueil et recueillement.
2. Nomination de deux scrutateurs.
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 mars 2025.
4. Comptes 2024.
5. Voter le crédit pour la rénovation de l'église de Miécourt; donner les compétences au Conseil pour se procurer les fonds nécessaires.
6. Informations pastorales.
7. Divers.

La Baroche, le 10 juin 2025.

Conseil de la commune ecclésiastique.

**Beurnevésin****Assemblée ordinaire de la commune ecclésiastique catholique-romaine, mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025, à 20h00, à la salle communale**

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Comptes 2024.
3. Demande d'un crédit de CHF 40000.– pour des travaux à la cure et à l'église.
4. Informations pastorales.
5. Divers.

Beurnevésin, le 6 juin 2025.

Conseil de la commune ecclésiastique.

**Lajoux****Assemblée ordinaire de la commune ecclésiastique catholique-romaine, mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025, à 20h00, à la Maison des Œuvres**

Ordre du jour:

1. Nomination de deux scrutateurs.
2. Procès-verbal de l'assemblée du 3 décembre 2024.
3. Comptes 2024.
4. Voter une dépense de CHF 118500.00 pour l'isolation extérieure et remplacement des volets de la cure.
5. Réflexion sur une éventuelle fusion de paroisse de la Courtine.
6. Divers.

Lajoux, le 9 juin 2025.

Conseil de la commune ecclésiastique.

**Paroisse réformée évangélique du district de Porrentruy****Assemblée ordinaire jeudi 26 juin 2025, à 20h 15, à la salle paroissiale**

Ordre du jour:

1. Méditation.
2. Procès-verbal des deux dernières assemblées.
3. Comptes 2024:
  - a) Présentation des comptes;
  - b) Rapport des vérificateurs;
  - c) Ratification des dépassements budgétaires;
  - d) Approbation des comptes et affectation du résultat.
4. Présentation du décompte des travaux à la Rue Saint-Michel 7.
5. Vie paroissiale.
6. Divers.

Porrentruy, le 10 juin 2025.

Conseil de paroisse.

**Saint-Ursanne et environs****Assemblée de la commune ecclésiastique catholique-romaine, mardi 24 juin 2025, à 20h00, à la cure de Saint-Ursanne**

Ordre du jour:

1. Accueil et ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs.
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 28 janvier 2025:
  - le procès-verbal complet peut être consulté à la cure de Saint-Ursanne, aux heures de bureau.
  - possibilité d'obtenir une copie sur demande au secrétariat de la cure et de le consulter sur le site [www.cath-ajoie.ch](http://www.cath-ajoie.ch)

3. Prise de connaissance et approbation des comptes 2024 et des comptes 2024 du Musée Lapidaire.
4. Intégration des comptes du Musée Lapidaire dans ceux de la commune ecclésiastique. Demande d'approbation par l'assemblée.
5. Informations pastorales.
6. Vente de la cure de Soubey.
7. Vente de la parcelle N° 218. Donner compétence au Conseil.
8. Divers.

Conseil de la commune ecclésiastique.

**Avis de construction****Clos du Doubs / Epiquez**

Requérante et auteure du projet: Association Parc naturel régional du Doubs, Place du 23-Juin 6, 2350 Saignelégier.

Description de l'ouvrage: Création d'un plan d'eau d'environ 70 m<sup>2</sup> en faveur de la biodiversité ainsi que de petites structures favorables à la faune (tas de bois, pierriers) sur le domaine agricole La Charmillotte, Epiquez.

Cadastre: Epiquez. Parcelle N° 77, sise au lieu-dit Prés Dedos, 2886 Epiquez. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Dérogation requise: Création biotope pour promouvoir la biodiversité liée à l'eau en zone agricole.

Dimensions: env. 70 m<sup>2</sup>.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Clos du Doubs, Rue du 23-Juin 35, 2882 Saint-Ursanne, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Saint-Ursanne, le 5 juin 2025

Conseil communal.

**Cornol**

Requérant: Francis Beuchat, Rue des Herbages 3, 2800 Delémont. Auteur du projet: Francis Beuchat Bureau Technique Sàrl, Zone artisanale du Pécal 4, 2952 Cornol.

Description de l'ouvrage: Construction d'une maison familiale et d'un garage pour véhicules avec couvert entrée. Pose d'un couvert terrasse au sud/est de l'habitation, installation d'une pompe à chaleur air/eau posée à l'extérieur et pose de panneaux solaires en toiture. Aménagement d'un accès et d'une place en asphalte.

Cadastre: Cornol. Parcelle N° 820, sise à la Route d'Alle, 2952 Cornol. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone mixte, MA

Dimensions maison: Longueur 13m52, largeur 11m54, hauteur 3m55, hauteur totale 5m78; garage avec couvert entrée: longueur 7m15, largeur 6m85, hauteur 3m10; couvert terrasse: longueur 6m00, largeur 3m00, hauteur 2m60.

Genre de construction: Matériaux façades: crépi blanc crème; garage: teinte gris clair; toiture: tuiles grises.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Cornol, Route des Rangiers 5, 2952 Cornol, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Cornol, le 6 juin 2025.

Conseil communal.

## Courgenay

Requérant et auteur du projet: Christian Picard, Le Bourg 20, 2950 Courgenay.

Description de l'ouvrage: 1. Construction d'un abri de jardin. 2. Construction d'une pergola. 3. Ajout de 3 vélux à la maison.

Cadastre: Courgenay. Parcelle N° 317, sise au lieu-dit Le Bourg, 2950 Courgenay. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CAB.

Dérogation requise: Article CA14 du RCC.

Dimensions: 1. Longueur 5m00, largeur 3m00, hauteur 2m60. 2. longueur 4m00 m, largeur 3m50, hauteur 2m20. 3. longueur 1m20, largeur 0m70.

Genre de construction: Matériaux: 1. métal de couleur gris anthracite (RAL 7040); 2. métal de couleur gris anthracite (RAL 7040).

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Courgenay, Rue Pierre-Péquignat 4, 2950 Courgenay, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courgenay, le 6 juin 2025.

Conseil communal.

## Courgenay

Requérant: Philippe Domon SA, pour le compte de M. Thierry Girard, Espace Industriel 9, 2854 Bassecourt. Auteur du projet: Philippe Domon SA, Espace Industriel 9, 2854 Bassecourt.

Description de l'ouvrage: 1. Agrandissement de la terrasse existant côté ouest. 2. Construction d'un couvert à voiture.

Cadastre: Courgenay. Parcelle N° 945, sise au lieu-dit Les Champs Montants, 2950 Courgenay. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone d'habitation, HA.

Dérogation requise: Article HA14 du RCC

Dimensions: 1. Longueur 2m01, largeur 6m01. 2. longueur 8m70, largeur 5m40, hauteur 2m50

Genre de construction: Matériaux: 1. identique à l'existant; 2. façades: planche bois; toiture: tôle de couleur foncée.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Courgenay, Rue Pierre-Péquignat 4, 2950 Courgenay, où les oppositions, les réserves de droit ainsi

que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courgenay, le 6 juin 2025.

Conseil communal.

## Courroux

*Rectificatif: suite à une erreur concernant l'indication des dimensions de l'ouvrage (inversion des dimensions entre longueur, largeur, hauteur et hauteur totale), l'avis ci-dessous (paru dans le Journal officiel du 30 mai 2025) est republié.*

Requérant et auteur du projet: Pierre-Olivier Chenal, Rue des Contours 15, 2822 Courroux.

Description de l'ouvrage: Transformation et changement d'affectation du bâtiment N° 7.1: aménagement d'un logement avec poêle, panneaux solaires en toiture, pose isolation périphérique, transformations intérieures, remplacement des portes et fenêtres + construction d'un couvert pour 3 voitures et d'une annexe pour local technique avec PAC intérieure et 2 réduits + pose d'une palissade.

Cadastre: Courroux. Parcelle N° 166, sise à la Rue de Bellevie 7.1, 2822 Courroux. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CBb.

Dérogation requise: Article 42 RCC / IBUS.

Dimensions: **Longueur 10m06, largeur 9m40, hauteur 3m12, hauteur totale 3m81**; couvert à voiture: longueur 8m00, largeur 4m60, hauteur 2m90, hauteur totale 3m00; local technique et réduits: longueur 9m74, largeur 2m58, hauteur 2m40, hauteur totale 2m60.

Genre de construction: Façades: maçonnerie existante, pose isolation périphérique, crépi blanc cassé; toiture: charpente bois isolée, couverture tuiles TC anthracite; couvert à voiture: muret béton, poteaux bois, façades bois anthracite; toiture: charpente bois, couverture avec étanchéité pailletée; local technique et réduits: façades maçonnerie et crépi blanc cassé; toiture: charpente bois, couverture tuiles anthracite.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Courroux, Place des Mouleurs 1, 2822 Courroux, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 2 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courroux, le 30 mai 2025.

Conseil communal.

## Dampheux-Lugnez et Basse-Vendline

Requérant: Office de l'environnement de la République et Canton du Jura, Chemin du Bel'Oiseau 12, 2882 Saint-Ursanne. Auteur du projet: CEMeco – Célien Montavon, Rue du Clos-Girard 110, 2854 Bassecourt.

Description de l'ouvrage: Comblement de fossés drainants, suppression et remplacement de canalisations, restitution des eaux de drainage en tant que mesures de restauration hydrologique du bas-marais d'importance nationale N° 3901 En Pratchie, selon dossier déposé.

Cadastre Dampheux-Lugnez: Dampheux. Parcelles N°s 2232, 2233, 2236, 2245, 2246, 2247 et 2248, sises au lieu-dit En Cornée; cadastre Basse-Vendline: Bonfol. Parcelles N°s 2054 et 2059, sises au lieu-dit En Pratchie. Affectation de la zone: zone agricole ZA.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Dampheux-Lugnez, Vie de Bonfol 70, 2933 Dampheux, ainsi qu'au secrétariat de la Commune de Basse-Vendline, Place Louis-Chevrolet 74, 2944 Bonfol, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 14 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Dampheux-Lugnez, le 5 juin 2025.

Conseil communal.

### Le Noirmont

Requérant: Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg. Auteur du projet: Calex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen.

Description de l'ouvrage: Mise en conformité formelle du facteur de correction (sans modification de site) / NOIM.

Cadastre: Le Noirmont. Parcelle N° 3219, sise au lieu-dit Le Peu Péquignot, Le Peupéquignot 38a, 2340 Le Noirmont. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Genre de construction: Mise en conformité formelle de l'installation de téléphonie mobile, sans modification structurelle ou opérationnelle.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune du Noirmont, Rue du Doubs 9, 2340 Le Noirmont, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Le Noirmont, le 13 juin 2025.

Conseil communal.

### Le Noirmont

Requérant: MIBA Genossenschaft Aesch, Andlauring 30B, 4147 Aesch. Auteur du projet: alisys SA, Impasse de la Maladaire 5, 1680 Romont.

Description de l'ouvrage: Agrandissement des caves à fromage et extension du local de stockage.

Cadastre: Le Noirmont. Parcelle N° 3414, sise au lieu-dit La Calame, Rue de l'Avenir 2, 2340 Le Noirmont. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone d'activités, AAa. Plan spécial: AAa La Calame.

Dimensions agrandissement des caves: Longueur 36m94, largeur 25m39, hauteur et hauteur totale 8m00; extension local de stockage: longueur 14m36, profondeur 4m42, hauteur et hauteur totale 4m80.

Genre de construction: Agrandissement des caves: construction métallique, revêtement de façade avec tôle Sinus 27, teinte RAL 9006 (aluminium blanc); toiture: charpente métallique, finition gravier et panneaux solaires; extension local de stockage: ossature métallique, revêtement façades avec tôle Sinus 27 pleine et perforée, RAL 9006; charpente métallique, finition gravier.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune du Noirmont, Rue du Doubs 9, 2340 Le Noirmont, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Le Noirmont, le 13 juin 2025.

Conseil communal.

### Haute-Sorne / Bassecourt

Requérant: Jo'Mob SA, Rue des Vieilles Forges 15, 2854 Bassecourt. Auteur du projet: Espace Plans Sàrl, Vers l'Eglise 15, 2333 La Ferrière.

Description de l'ouvrage: Rénovations intérieures. Implantation d'un réduit extérieur, d'un magasin de fleurs et d'un couvert.

Cadastre: Bassecourt. Parcelle N° 225, sise à la Rue de l'Abbaye, 2854 Bassecourt. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CAB.

Dérogation requise: Article 63 LCER (distance aux équipements).

Dimensions magasin de fleurs: Longueur 9m22, largeur 5m22, hauteur totale 3m20; réduit: longueur 10m00, largeur 4m50, hauteur 2m20, hauteur totale 3m42.

Genre de construction: Façades bâtiment: crépi teinte abricot; réduit + magasin: lambrissage bois gris; toitures: tuiles terre-cuite grises.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Haute-Sorne, Rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Bassecourt, le 10 juin 2025.

Conseil communal.

Dernier délai pour la remise des publications:

**jusqu'au lundi 12 heures**

## Pleigne

Requérante: Commune de Pleigne, Rue de la Forge 2, 2807 Pleigne. Auteur du projet: RWB Jura SA, Route de Moutier 9, 2800 Delémont.

Description de l'ouvrage: Construction d'une annexe au bâtiment N° 85C (station de pompage et de traitement) et rénovation complète des installations intérieures.

Cadastre: Pleigne. Parcelle N° 1305, sise au lieu-dit Métairie de Bavelier, Bavelier 85c, 2807 Pleigne. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Dérogation requise: Construction hors zone à bâtir, imposé par sa destination; article 186 RCC (périmètre nature).

Dimensions: Longueur 3m10, largeur 1m85, hauteur 2m30, hauteur totale 2m90.

Genre de construction: Matériaux façades: maçonnerie, finition crépi beige (idem existant); toiture: charpente bois, couverture tuiles TC brunes (idem existant).

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Pleigne, Rue de la Forge 2, 2807 Pleigne, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Pleigne, le 4 juin 2025.

Conseil communal.

## Porrentruy

Requérante: Rita Zbinden, Rue des Baïches 16, 2900 Porrentruy. Auteur du projet: Solpac SA, Rue des Tuillières 1, 1196 Gland.

Description de l'ouvrage: Installation de quatorze panneaux photovoltaïques en toiture

Cadastre: Porrentruy. Parcelle N° 8, sise à la Rue des Baïches, 2900 Porrentruy. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CA en zone CA.

Genre de construction: Marque Megasol, type Full black.

Dépôt public de la demande avec plans au Service UEI, Rue Achille-Merguin 2, 2900 Porrentruy, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Porrentruy, le 5 juin 2025

Service UEI.

## Porrentruy

Requérant et auteur du projet: Danilo Da Campo, Rue Achille-Merguin 36, 2900 Porrentruy.

Description de l'ouvrage: Assainissement thermique de la toiture et déconstruction d'un conduit de fumée.

Cadastre: Porrentruy. Parcelle N° 87, sise à la Grand-Rue 50, 2900 Porrentruy. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre CA.

Genre de construction: Isolation complète de la toiture et pose de nouvelles petites tuiles plates en terre cuite, type Braas Castello, teinte rouge; suppression de la cheminée existante; création de deux ouvertures en toiture de type «Vélux» (dimensions: 78/98 cm).

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Porrentruy, Rue Achille-Merguin 2, 2900 Porrentruy, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Porrentruy, le 5 juin 2025.

Service UEI.

## Saulcy

Requérant et auteur du projet: Dany Cerf, Route de Bollement 2, 2873 Saulcy.

Description de l'ouvrage: Changement d'affectation et transformation du bâtiment N° 7 au sens des articles 24 et suivants de la loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT), respectivement d'une affectation de maison individuelle à une affectation agricole (hangar). Déconstruction de plusieurs murs intérieurs ainsi que du solivage, aménagement d'une nouvelle porte en façade nord et réfection de la toiture à l'identique.

Cadastre: Saulcy. Parcelle N° 1217, sise au lieu-dit La Racine, La Racine 7, 2873 Saulcy. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir, Zone agricole, ZAa.

Dérogation requise: Article 24 LAT

Genre de construction: Toiture: tuiles terre cuite rouge idem existantes.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Saulcy, Sur les Cras 5, 2873 Saulcy, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Saulcy, le 16 juin 2025.

Conseil communal.

## Soubey

Requérant: Damien Beuret, Niesenweg 16, 3110 Münsingen. Auteur du projet: Baume constructions SA, Chemin de la Forge 5, 2345 Les Breuleux.

Description de l'ouvrage: Installation d'une citerne de stockage des eaux usées d'une capacité de 10,8 m³.

Cadastre: Soubey. Parcelles N°s 153, 566 et 155, sises à la rue Vieille Scie, 2887 Soubey. Affectation de la zone: Hors zone à bâtir.

Dérogation requise: Mise en conformité du traitement des eaux usées des bâtiments sis La Vieille Scie 15 et 15a.

Dimensions: Longueur 2m70, largeur 2m70, hauteur totale 3m00.

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Soubey, Les Chancelles 40B, 2887 Soubey, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement fixée au 16 juillet 2025.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Soubey, le 10 juin 2025.

Conseil communal.

## Mises au concours

### JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Suite au départ du titulaire, le Service de la Trésorerie générale (TRG), met au concours un poste de

#### **Economiste (H/F) à 80%-100%**

**Mission:** Vous participez activement à la gestion financière de l'Etat par l'élaboration des plans financiers et du

budget, et en soutenant la procédure de bouclage des comptes. Vous analysez et formulez un préavis sur les dossiers soumis pour décision au Gouvernement. Vous exécutez des études, participez à des travaux de développement et produisez des statistiques.

**Profil:** Vous êtes au bénéfice d'un titre HE ou universitaire niveau master en économie, ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Vous avez également une formation postgrade de niveau MAS, ou jugée équivalente, dans un domaine utile à l'activité. Pour ce poste riche en défis et en responsabilités, vous justifiez d'une expérience de 2 à 4 ans dans une fonction analogue. Vous avez un bon sens de l'organisation et des priorités, une bonne capacité à faire face aux interruptions fréquentes de travail et une excellente maîtrise de la communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, ce qui vous permettra d'accomplir à bien la mission exigeante liée à l'activité. Fiabilité, précision, résistance au stress, esprit d'équipe et intérêts pour la recherche de solutions font partie de vos atouts. Vous êtes reconnu pour votre capacité d'analyse et de conceptualisation. Votre habileté à présenter des résultats de manière claire et précise est également essentielle dans cette fonction. Vous maîtrisez les outils informatiques usuels et vous disposez de bonnes connaissances de l'allemand.

#### **Fonction de référence et classe de traitement:**

Collaborateur scientifique IV / Classe 20.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Environnement de travail:** Ce poste s'inscrit dans un environnement de travail agréable où vous rejoindrez une petite équipe motivée et dynamique. De plus, vous aurez accès à un catalogue de formation continue et avez l'occasion de participer à l'élaboration d'orientations stratégiques importantes pour le Canton du Jura.

**Lieu de travail:** Delémont.

**Contact :** Des renseignements être obtenus auprès de M. Pascal Charmillot, chef de service, tél. 032 420 55 10.

**Délai de postulation:** 2 juillet 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

### JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Suite au départ à la retraite du titulaire, le Service des infrastructures, par sa section de l'entretien des routes, met au concours un poste d'

#### **Agent d'exploitation voirie II (H/F) à 80-100%**

**Mission:** Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, vous veillez à l'entretien et la disponibilité du réseau routier cantonal ainsi qu'à la sécurité des usagers en toute saison et ceci 24h/24. Vous assumez, en équipe ou selon les cas individuellement, l'entretien des routes cantonales et de ses abords, balayage, vidange des dépotoirs, curage des canalisations, déblaiement de la neige et salage, remise en état des parapets de ponts, des barrières et des clôtures, nettoyage des chaussées et de leurs abords, fauchage des talus mécaniquement ou manuellement, élagage des buissons et des arbres, pose et entretien de la signalisation, pose et remplacement des glissières de sécurité, etc. Vous êtes prêt à intervenir par tous les temps et toute l'année pour des travaux d'entretien urgents. Vous prenez les premières mesures pour assurer la sécurité du trafic. Vous faites partie des équipes de piquet et d'intervention durant toute l'année et plus particulièrement pour assurer un service hivernal 24h/24.

**Profil:** Vous êtes titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation ou d'un métier de la construction, ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Vous avez de bonnes connaissances des travaux d'entretien et êtes titulaire d'un permis de conduire catégorie CE ou C (éventuellement C1 ou C1E). Vous êtes disponible, possédez des capacités avérées pour exécuter les multiples tâches de voirie et avez de bonnes aptitudes à travailler en équipe. Vous êtes domicilié à moins de 30 minutes du Centre d'entretien de Saignelégier ou êtes disposé à déménager dans le périmètre requis.

#### **Fonction de référence et classe de traitement:**

Agent d'exploitation voirie II / Classe 8.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Lieu de travail:** Saignelégier.

**Contact:** Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Dominique Brahier, chef de section, tél. 032 420 60 00.

**Délai de postulation:** 11 juillet 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)

Vos publications peuvent être envoyées par courriel à l'adresse:

**[journalofficiel@lepays.ch](mailto:journalofficiel@lepays.ch)**



Suite à la démission de la titulaire, la Division santé-social-arts (DIVSSA) met au concours un poste de

### Responsable des salles pratiques (H/F) à 33%

**Mission:** Vous êtes en charge de préparer tout le matériel paramédical nécessaire pour les cours des métiers de la santé pour les formations ASSC (assistant en soins et santé communautaire), les filières VAE (validation des acquis de l'expérience), les cours inter-entreprises organisés par l'OrTra Santé-Social, et les examens intermédiaires et finaux des différentes branches certifiées. Vous vous assurez de manière autonome à ce que les salles pratiques de l'Ecole des métiers de la santé et du social soient opérationnelles. Dans ce cadre, vous gérez le stock de matériel d'enseignement, vous vérifiez le matériel stérile, vous vous occupez de la remise en état ou du remplacement du matériel défectueux, vous assistez l'installation et la remise en place des salles, vous assurez et contrôlez l'état et les fonctions des mannequins et des appareils, et vous préparez et gérez les tenues nécessaires pour les cours. Vous entretenez des contacts réguliers avec les fournisseurs et les représentants.

**Profil:** Vous êtes détenteur d'un CFC dans le domaine paramédical ou des soins, et avez idéalement de l'expérience professionnelle dans une institution socio-sanitaire. Vous aimez travailler de manière autonome et indépendante, en collaboration avec les différents partenaires, et en équipe avec le corps enseignant et la direction. Doté d'une bonne capacité à gérer le stress, vous faites preuve d'une organisation précise et d'une excellente connaissance du matériel à disposition.

**Fonction de référence et classe de traitement:**  
Laborantin / Classe 8.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**Lieu de travail:** Delémont.

**Contact:** Les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Sébastien Gerber, directeur de la Division santé-social-arts du CEJEF, au 032 420 79 12 ou par courriel à: [sebastien.gerber@jura.ch](mailto:sebastien.gerber@jura.ch)

**Délai de postulation:** 11 juillet 2025.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura par le biais de notre site internet: [www.jura.ch/emplois](http://www.jura.ch/emplois)



Les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours le poste de

### Collaborateur-trice administratif-ve remplaçant-e

Secteur Protection de l'enfant

**Taux d'activité:** 50% - 80%

**Mission:** Vous assumez les tâches administratives qui vous sont confiées sous la délégation des assistants sociaux et du responsable du secteur Protection de l'enfant.

**Profil:** Vous êtes au bénéfice d'un CFC d'employé-e de commerce ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. De bonnes notions en comptabilités sont indispensables. Un sens aigu de l'organisation et de la priorisation des tâches est exigé. Vous avez une bonne résistance au stress et êtes apte à faire face à des inter-

ruptions fréquentes du travail. Vous faites preuve de très bonnes capacités de communication orale et écrite et possédez de bonnes compétences relationnelles, notamment d'écoute, d'empathie et du sens de la négociation.

**Traitement:** Collaborateur administratif IIIa, classe 9.

**Entrée en fonction:** De suite ou date à convenir.

**Type de contrat:** Contrat de durée déterminée pouvant déboucher sur un contrat de durée indéterminée.

**Lieux de travail:** Principalement Delémont et Porrentruy avec la possibilité de travailler occasionnellement sur le site de Saignelégier.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de M. Sébastien Baettig, responsable du secteur Protection de l'enfant au 032 420 72 72 ou par courriel à [sebastien.baettig@srju.ch](mailto:sebastien.baettig@srju.ch).

Les candidatures, correspondant au profil souhaité, seront accompagnées des documents usuels et doivent être adressées par mail à [postulations@srju.ch](mailto:postulations@srju.ch) ou par courrier postal aux Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura, Direction, Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont, avec mention « Confidentiel-Postulation », jusqu'au 15 juin 2025.

En cas d'invitation à un entretien, il vous sera demandé de fournir les extraits de l'Office des poursuites, du casier judiciaire et de la validation de l'exercice des droits civils.



Les Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura mettent au concours le poste de

### Travailleur-euse social-e Secteur Protection de l'enfant

**Taux d'activité:**  
55% - 80% - taux d'activité discutable

**Mission:** Vous assumez les mandats de l'APEA et des Tribunaux et offrez, sur demande, conseil et accompagnement aux enfants et à leur famille. Vous collaborez avec le réseau jurassien actif dans le domaine de la jeunesse.

**Profil:** Vous êtes au bénéfice d'un diplôme HES en travail social (orientation service social ou éducation sociale), ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Pour les diplômés étrangers d'une reconnaissance de diplômes SEFRI. La préférence sera donnée à une personne bénéficiant d'une formation post-grade avec de l'expérience dans le domaine. Doté-e d'un sens de l'organisation et des priorités, vous êtes apte à travailler dans des conditions pouvant être difficiles et possédez un sens aigu de la négociation. Vous faites preuve de très bonnes capacités de communication orale et écrite. La possession d'une voiture et du permis de conduire sont des atouts.

**Traitement:** Assistant-e social-e, classe 14.

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 2025.

**Lieux de travail:** Delémont, Porrentruy, Saignelégier avec lieu de travail principal à Delémont.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de Monsieur Sébastien Baettig, responsable du secteur Protection de l'enfant au 032 420 72 72 ou par courriel à [sebastien.baettig@srju.ch](mailto:sebastien.baettig@srju.ch).

Les candidatures, correspondant au profil souhaité, seront accompagnées des documents usuels et doivent être adressées par mail à [postulations@srju.ch](mailto:postulations@srju.ch) ou par courrier postal aux Services sociaux régionaux de la République et Canton du Jura, Direction, Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont, avec mention « Confidentiel-Postulation », jusqu'au 25 juin 2025.

Nous ne donnerons pas suite aux postulations ne correspondant pas au profil recherché.

En cas d'invitation à un entretien, il vous sera demandé de fournir les extraits de l'Office des poursuites, du casier judiciaire et de la validation de l'exercice des droits civils.

L'Unité d'accueil psycho-éducative (UAP) met au concours le poste suivant:

### Cadre éducatif remplaçant-e

**Mission principale:** Sous responsabilité médicale, le-la cadre éducatif-ve assure la coordination entre la direction et les équipes éducatives. Il-elle: Participe à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie institutionnelle; organise les ressources humaines et matérielles afin de garantir des prestations de qualité, en cohérence avec le projet thérapeutique individualisé; garantit l'adéquation entre les attentes des patients et les missions institutionnelles à travers notamment le pilotage des projets ELA-DEB; collabore activement avec le secteur soignant et les différents partenaires du réseau; supervise et soutient les équipes dans la mise en œuvre des projets éducatifs, tout en veillant à maintenir un climat de travail constructif; participe au recrutement et à la gestion quotidienne des équipes éducatives; s'inscrit dans une approche de psychiatrie sociale fondée sur le concept de rétablissement.

**Profil recherché:** Diplôme d'éducatrice-trice HES, idéalement complété par un CAS en santé mentale; une formation ou une expérience en management d'équipe constitue un atout; expérience confirmée dans la prise en charge de situations psychiatriques complexes; bonne connaissance du **réseau de soins et social du canton du Jura**; capacité à travailler de manière autonome, tout en favorisant la collaboration interdisciplinaire; permis de conduire indispensable.

**Taux d'activité:** 80 %

**Durée de l'engagement:** Déterminée, avec possibilité de reconduction en contrat à durée indéterminée.

**Traitement:** Selon l'échelle des traitements en vigueur dans les institutions jurassiennes de soins.

**Entrée en fonction:** à convenir.

**Renseignements:** Peuvent être obtenus auprès de Monsieur Jannin, ainsi que pour les questions administratives (salaires, statuts, horaires, etc.), tél. 032 420 93 58.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à Direction UAP, Route de Cœuve 41 2900 Porrentruy ou par courriel à [secr.uap@jura.ch](mailto:secr.uap@jura.ch), avec la mention « Postulation », accompagnées des documents usuels, **jusqu'au 20 juin 2025** (date du timbre postal).

## Marchés publics

### Adjudication

#### Adjudicateur

Service d'achat: Stähelin Partner architectes SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont (Suisse). Tél. +41 421 96 60. E-mail: [info@staehelinpartner.com](mailto:info@staehelinpartner.com)

**Service demandeur (adjudicateur):** Hôpital du Jura, Bénédicte Tisserand, Fb des Capucins, 2800 Delémont

#### Adjudicataire

**Soumissionnaire:** Menuiserie Oppliger S.A., Chemin des Buissons 5, 2350 Saignelégier (Suisse)

**Prix de l'offre retenue:** 418016.00 CHF avec TVA de 8,1 %

**Nombre d'offres reçues:** 4

### Décision d'adjudication

**Date de la décision d'adjudication:** 3.6.2025

#### Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

**Voies de droit:** Décision d'adjudication sujette à recours, par écrit et dans un délai de 20 jours auprès du Tribunal administratif du Jura.

#### Objet du marché

**Cette publication concerne:** Appel d'offres

**Numéro de la publication:** #14197-01

**Date de publication:** 17.4.2025

#### Organe de publication:

Journal officiel de la République et Canton du Jura

**Accords internationaux:** Oui

**Genre de marché:** Travail de construction

**Objet et étendue du marché:** Ce marché est un lot de portes, portes vitrées et parois vitrées fixes sur châssis bois massif. Avec exigences AEIA. Ampleur du marché: pour résidence de personnes âgées à 92 lits.

#### Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

**CPV principal:** 45421100 - Pose de portes et de fenêtres et d'éléments accessoires

**Genre de travail de construction:** Exécution

**Catégorie:** Bâtiment

#### Documents

Pas d'indication.

### Appel d'offres (rectification)

#### Adjudicateur

**Service d'achat:** SEOD Delémont, Claude Gorrara, Case postale 17, 2856 Boécourt (Suisse). Tél. +41 32 42 242 16. E-mail: [secretariat@seod.ch](mailto:secretariat@seod.ch). Site internet: [seod.ch](http://seod.ch)

**Service demandeur (adjudicateur):** SEOD Delémont, Claude Gorrara, Case Postale 17, 2856 Boécourt (Suisse). Tél. +41 32 42 242 16. E-mail: [secretariat@seod.ch](mailto:secretariat@seod.ch). Site internet: [seod.ch](http://seod.ch)

#### Informations concernant la rectification

Délais de retour du dossier de soumission repoussé du 19.6.2025 à 16h00 au 24.6.2025 à 12h00.

#### Objet et étendue du marché

Ensemble des travaux d'installation électrique pour la construction d'un centre de tri et de valorisation des déchets.

#### Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

**CPV principal:** 45310000 - Travaux d'équipement électrique

#### Type d'ouvrage:

1.3.1 - Bâtiment industriel

1.3.4 - Centre logistique

#### Numéro du Code des frais de construction (CFC):

23 - Installations électriques

#### Numéro du Code des coûts de construction par éléments

**Bâtiment (eCCC-Bât):** D - Installations

**Catalogue des articles normalisés (CAN):**

500 - Installations électriques

**Genre de travail de construction:** Exécution

**Catégorie:** Bâtiment

**Accords internationaux:** Non

#### Délais

**Remise de l'offre:** 24.6.2025 - 12h00

Les offres doivent parvenir au bâtiment administratif de la décharge à Boécourt du SEOD ou dans la case postale, au plus tard le mardi 24 juin 2025 à 12h00, dans une enveloppe ou une boîte fermée avec la mention: « SEOD nouveau CVV - Travaux d'installation électrique / NE PAS

OUVRIR». Il appartient au soumissionnaire de tout mettre en œuvre pour respecter cette échéance. Le cachet postal ne fait pas foi.

**Offre valable jusqu'au:** 365 jours après le délai de remise.

### Appel d'offres

#### Adjudicateur

**Service d'achat:** SAF de Mervelier, Dominique Beuchat, Les Lammes 8, 2827 Mervelier (Suisse). Téléphone +41 79 251 15 81. E-mail: [info@beuchatdom.ch](mailto:info@beuchatdom.ch)

#### Objet et étendue du marché

Travaux du remaniement parcellaire, projets des travaux de génie rural et travaux de mensuration officielle (en lien avec le remaniement parcellaire).

Périmètre du remaniement 295 hectares

Nombre de parcelles: 263

Propriétaires: 71

Exploitations agricoles: 8

#### Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

**CPV principal:** 71354300 - Services cadastraux

**Autres CPV:** 71356400 - Services de planification technique

**Accords internationaux:** Non

#### Délais

**Remise de l'offre:** 17.9.2025 - 23h59

### Appel d'offres

#### Adjudicateur

**Service d'achat:** Syndicat intercommunal du District de Porrentruy (par Sinergy-D3), Rue de la Roche-de-Mars 5, 2900 Porrentruy (Suisse). Tél. +41 32 466 88 81. E-mail: [secretariat@sidp.ch](mailto:secretariat@sidp.ch)

**Service demandeur (adjudicateur):** Syndicat intercommunal du District de Porrentruy (par Sinergy-D3), Rue de la Roche-de-Mars 5, 2900 Porrentruy (Suisse). Tél. +41 32 466 88 81. E-mail: [secretariat@sidp.ch](mailto:secretariat@sidp.ch)

#### Objet et étendue du marché

Revêtement de sols sportifs pour une salle double de sport + revêtements de sols sportifs pour terrains de sports extérieurs.

#### Vocabulaire commun de l'UE pour les marchés publics

(Common Procurement Vocabulary, CPV)

**CPV principal:**

45214220 - Travaux de construction d'écoles secondaires

**Autres CPV:**

45212222 - Travaux de construction de gymnases

**Type d'ouvrage:**

1.10.1 - Halle de sport

1.2.2 - Ecole de formation générale

**Numéro du Code des frais de construction (CFC):**

281.1 - Revêtements de sol sans joints

424 - Places de jeux et de sport

**Genre de travail de construction:** Exécution

**Catégorie:** Bâtiment

**Accords internationaux:** Oui

#### Délais

**Remise de l'offre:** 4.8.2025 - 11 h 30

Timbre postal ne faisant pas foi.

**Offre valable jusqu'au:** 365 jours après le délai de remise

## Divers

Syndicat d'épuration des eaux usées de Porrentruy et Environs (SEPE)

### Assemblée des délégués

**Mercredi 2 juillet 2025, à 18h30, à la halle de gymnastique de Grandfontaine**

Ordre du jour:

1. Accueil.
2. Procès-verbal N° 36 du 26 mars 2025 à Haute-Ajoie (Chevenez).
3. Rapport du Président de la commission.
4. Passation des comptes 2024:
  - a) Approbation des comptes;
  - b) Rapport de l'organe de révision;
  - c) Décharge à la commission pour sa gestion.
5. Divers.

Porrentruy, le 4 juin 2025.

Le Syndicat.

Dernier délai pour la remise des publications:

**jusqu'au lundi 12 heures**